

Charte d'engagement des partenaires du Projet Agricole et Alimentaire de la métropole toulousaine 2023 - 2026

Pour une alimentation locale, saine, durable et accessible à tous

L'agriculture et l'alimentation sont à la croisée d'enjeux cruciaux pour le territoire de la métropole toulousaine. Face à l'urgence climatique, environnementale, sociale et la fragilité économique du secteur agricole (dépendant des exportations et des intrants), il est nécessaire de construire de nouveaux systèmes plus résilients et créateurs de valeur et d'emplois localement.

Conscients des enjeux que recouvre la transition agricole et alimentaire, nous partageons notre envie d'agir ensemble pour notre territoire :

- L'agriculture, c'est encore **1/4 des espaces métropolitains**, avec 10 600 ha, principalement en grandes cultures, avec quelques secteurs historiquement maraîchers.
- Ces espaces agricoles façonnent notre **cadre de vie**, l'identité de nos **paysages**, notre **environnement**. Par des pratiques agricoles vertueuses et adaptées au territoire, il est possible de disposer de produits bons pour la santé tout en luttant contre le changement climatique, en favorisant la biodiversité, et en préservant la ressource en eau (en qualité et en quantité). Nous sommes au cœur d'une **région riche** de produits de terroir de qualité, avec une large **gamme de produits permettant de manger varié, sain, local et durable**.
- L'agriculture et l'alimentation représentent des **enjeux économiques majeurs**, avec 271 exploitations en activité sur la métropole, ainsi que 5 600 emplois dans l'alimentaire. Ces activités ancrées sur le territoire méritent de dégager des revenus décents, afin de maintenir sur le territoire la valeur ajoutée de l'alimentation quotidienne de près de 800 000 mangeurs, et ce dans un contexte difficile et fragilisé par la crise.
- Enfin, l'alimentation c'est aussi le bien-manger, et ses **enjeux de santé, de lien social et de culture**. Ces enjeux sont d'autant plus forts sur notre territoire, reconnu pour sa gastronomie.

Pour répondre aux enjeux de santé et de préservation de la ressource en eau, de la biodiversité, des sols et des paysages dans un contexte où il faudra s'adapter à de nouvelles conditions climatiques, les acteurs du territoire doivent s'organiser pour mettre en place des actions coordonnées.

La résilience alimentaire de notre territoire nécessite une réponse collective, en articulation avec les territoires de production qui nous entourent.

C'est pourquoi Toulouse Métropole a engagé un **Projet Alimentaire Territorial, le Projet Agricole et Alimentaire Métropolitain**, dans lequel elle se positionne comme **animateur d'une démarche partenariale** à l'échelle du territoire, pour :

- accompagner la **transition agricole et alimentaire** pour répondre aux attentes des citoyens et aux enjeux du territoire
- et permettre l'**accès de tous** les habitants à une **alimentation de proximité, saine, et durable**.

Pour atteindre des objectifs ambitieux pour la transition agricole et alimentaire, la **mobilisation des différents acteurs du territoire est nécessaire** : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, conseillers, élus,... pour que chacun agisse selon ses marges de manœuvre.

Objectifs territoriaux

Nous partageons l'ambition d'**accompagner la transition agricole et alimentaire sur le territoire de la métropole toulousaine, et permettre l'accès de tous à une alimentation de proximité, saine et durable, en construisant des systèmes alimentaires résilients face aux urgences environnementales, sociales et économiques.**



Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

1. Pour que l'agriculture continue à être un secteur économique ancré au territoire, participe à sa transition écologique, et permette de nourrir une part croissante des habitants de la métropole toulousaine,

Nous souhaitons :

- **Préserver et protéger le foncier agricole** : maintenir voire augmenter les **10 600 ha** recensés.
- **Préserver le potentiel nourricier** : **doubler les surfaces** en maraîchage, vergers et légumes secs.
- **Maintenir et développer les actifs agricoles** : viser une installation pour un départ en retraite et augmenter le nombre d'emplois par exploitation.
- **Encourager les pratiques agro-environnementales** : augmenter le nombre d'exploitations et les surfaces engagées en bio et agroécologie, et qui préservent la ressource en eau.

2. Pour que la restauration collective joue un rôle moteur avec des repas composés de produits locaux, sains, durables et de qualité, tout en valorisant ses métiers et en assurant une juste rémunération des producteurs

Nous souhaitons :

- **Soutenir une dynamique de rencontre et de partage autour de la restauration collective durable**
- **Proposer plus de produits locaux de qualité et durables** : objectif **50% de produits EGALIM dont 30% de bio. Plus de local* et plus de circuits-courts**
- **Diminuer le gaspillage alimentaire** : diminution de la quantité de déchets alimentaires générés par la restauration collective : **objectif – 50 % de déchets alimentaires entre 2015 et 2025.**

* Occitanie et Sud-Nouvelle Aquitaine (Pyrénées-Atlantiques, Landes, Lot-et-Garonne et Dordogne).

3. Pour ancrer l'alimentation sur le territoire par des filières structurées qui s'approvisionnent à proximité et distribuent sur la métropole grâce à un maillage équilibré et cohérent en outils

Nous souhaitons :

- **Développer les partenariats avec les bassins de production** : encourager la demande des urbains en produits locaux, sains, durables et de qualité.
- **Accompagner et valoriser les acteurs qui s'inscrivent dans la relocalisation de l'alimentation** : s'approvisionner et vendre en local, et accompagner le développement de filières stratégiques et durables.
- **Utiliser le MIN comme un lieu de rencontres et de structuration des filières locales et durables, et augmenter d'au moins 1 point par an la part de produits locaux (-10% en 2022) et de produits bio (5% en 2022) en transit sur le MIN.**
- **Accompagner l'ancrage local des filières et le développement des circuits courts de proximité** : permettre aux acteurs de se saisir des solutions de transformation et de transport mutualisés.

4. Pour sensibiliser aux bénéfices d'une alimentation saine et durable sur la qualité de vie, interpeller pour faire évoluer les pratiques et l'accès de tous à une alimentation locale de qualité

Nous souhaitons :

- **Sensibiliser et rapprocher le grand public de l'agriculture et l'alimentation** : créer du lien entre l'urbain et le rural
- **S'assurer de l'accès pratique** : **s'assurer que chacun dispose d'un lieu où trouver des produits locaux, sains durables et de qualité**
- **Faire évoluer les pratiques de consommation vers plus de durabilité** : multiplier et encourager les expérimentations
- **Renforcer l'accès de tous à une alimentation saine et durable à budget maîtrisé** : accompagner les différents publics vers une alimentation choisie, former des structures relais à accompagner les changements d'habitudes alimentaires.

Contributions des signataires

Nous nous engageons à contribuer dans le cadre de nos compétences et champs d'actions à l'atteinte des objectifs de transition agricole et alimentaire partagés pour le territoire.

Pour concrétiser cet engagement et s'inscrire dans la feuille de route 2023-2026 du Projet Agricole et Alimentaire Métropolitain, nous joignons/joindrons d'ici fin 2023 à cette charte les fiches actions que nous pilotons pour cette période.

Nous participerons régulièrement au suivi des actions et de l'atteinte des objectifs que nous partageons. Nous identifions également une personne référente au sein de notre structure pour notre participation au Projet Agricole et Alimentaire Métropolitain.

Signataires au 13 avril 2023

› Membres du comité stratégique partenarial :

- Région Occitanie, Pyrénées-Méditerranée,
- Chambre d'Agriculture 31, Chambre des Métiers et de l'Artisanat,
- MIN de Toulouse-Occitanie,
- Collectif Nourrir la ville,
- et Toulouse Métropole

› Communes de la Métropole :

Aucamville, Balma, Blagnac, Castelnest, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnaux, Fenouillet, Flourens, Gagnac-sur-Caronne, Launaguet, L'Union, Mons, Montrabé, Pibrac, Quint-Fonsegrives, Saint-Alban, Saint-Orens-de-Gameville, Toulouse, Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane.

› L'Agence de l'eau et l'Ademe